



Ordonnance de télécom CRTC 2011-172

Version PDF

Ottawa, le 10 mars 2011

Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Saskatchewan Telecommunications	249 249A	le 9 février 2011 le 1 ^{er} mars 2011	le 16 mars 2011

Secrétaire général